



# SOMMAINE

- P. 2 Mot du maire
- P. 3 Hommage
- P. 4 Elections et commissions
- P. 6 Finances
- P. 8 Vie communale
- P. 12 Route
- P. 14 Forêt
- P. 16 Chasse
- P. 17 Ecole
- P. 19 Paroisse
- P. 20 Pompiers
- P. 21 Associations
- P. 25 Etat civil
- P. 29 Communauté israélite
- P. 30 II y a 100 ans
- P. 31 Archives
- P. 33 Agenda
- P. 34 Informations pratiques

#### Le mot du maire

Bonjour à vous tous, Froeningoises et Froeningois,

Nous voilà déjà vers la fin de l'année 2014, et tout autour de moi j'entends parler de Noël et du Nouvel An. Mais permettez-moi de revenir quelques mois en arrière...

Au mois de mars, une nouvelle équipe municipale a été élue. En son nom, je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Soyez sûrs que nous avons la ferme volonté de mettre nos compétences et notre énergie au service de la commune, pour l'intérêt général de nos concitoyens.

Tout au début de notre mandat, un sujet important, nous causant bien des soucis, s'est invité à notre table : l'avenir de l'école. Nous avons été informés, par le rectorat, qu'à la rentrée nous n'aurions plus qu'une classe unique à cinq niveaux à Froeningen. Elus et parents d'élèves se sont tout de suite réunis et, après discussion, beaucoup de parents ont décidé de laisser leur enfant chez nous, afin que notre village puisse avoir une école en fonctionnement, certes dans des conditions difficiles, mais non insurmontables.

Nous n'avons jamais perdu de vue l'intérêt de l'enfant et sommes persuadés qu'une école au centre d'un village restera un lien solide et leur apportera sûrement une identification et un sentiment d'appartenance à leur village. Merci aux parents, qui ont pris l'engagement de laisser leurs enfants chez nous, malgré les difficultés d'horaires de garde, du périscolaire, et sans oublier ces fameux rythmes scolaires qui n'arrangent rien, ni pour nous, ni pour vous, au quotidien et quant à l'organisation de la semaine scolaire. Ces fameux rythmes alimentent encore bien des débats dans différentes communes de notre pays.

Au sein de notre conseil municipal, diverses commissions ont été constituées. Je souhaite que celles-ci soit des lieux d'échange et de proposition où chacun puisse librement s'exprimer. Les bonnes idées naissent de la diversité des points de vue.

Nous savons que les années à venir vont être plus difficiles sur le plan financier. En effet, le nécessaire effort de redressement des finances de la France va lourdement peser sur les collectivités locales par une baisse des dotations de l'Etat pour les communes et les intercommunalités. Ce mouvement est déjà engagé et va s'amplifier ces prochaines années.

Pour autant, nous avons la volonté de continuer à investir pour assurer le développement de notre commune, avec le souci constant d'une fiscalité mesurée, pour ne pas hypothéquer l'avenir de notre village. Les projets sont nombreux et ont tous pour vocation de continuer à améliorer la qualité des services et l'attrait de notre commune, afin d'offrir un cadre de vie, au quotidien, harmonieux à ses habitants.

Comme je le fais habituellement dans le mot du maire, je tiens à rappeler à tous qu'il y a dans notre commune des associations qui, par leurs efforts, animent notre village. Elles ont besoin de vous comme nous d'elles. Je ne peux que vous encourager à participer aux manifestations et repas associatifs tout au long de l'année. Soyez solidaires, venez avec vos amis et vos familles, et merci à elles pour les efforts fournis tout le long de l'année.

Avec votre soutien, à votre écoute, et forts de votre confiance, nous réussirons tous ensemble!

Je voudrais, pour terminer, avoir une pensée pour toutes ces familles qui, au courant de cette année, ont perdu l'un de leurs proches. Cette année 2014 a été, hélas, très éprouvante pour plusieurs d'entre nous, à Froeningen.

Toute ma compassion et sympathie pour ces familles touchées par ces pénibles épreuves.

Votre maire, Gérard VONAU

#### Hommage

#### L'ADJOINT RAYMOND RICHARD N'EST PLUS

L'adjoint Raymond Richard s'est éteint, le 15 août dernier, des suites d'un cancer. Les Froeningois ont perdu un élu dévoué, les associations locales, un fidèle soutien, et ses nombreux amis, un camarade exemplaire.

Raymond Richard a été élu au conseil municipal, en 2001, à 51 ans, à l'occasion du dernier mandat du maire Gérard Bay. Jeune retraité, c'est lui qui constituera la nouvelle équipe avec le futur premier magistrat, Gérard Vonau, en 2008. Celui-ci l'appellera à ses

côtés, au poste de deuxième adjoint, et lui confiera l'environnement,

Evaluation de l'opération « zéro phyto » au cimetière...



Cheville ouvrière de l'exposition sur la guerre organisée en 2008...



Corvée d'arrosage pendant les vacances de l'ouvrier communal...

les fêtes et manifestations, la culture et les affaires intergénérationnelles.

Confirmé au sein du conseil en mars dernier, il le sera aussi comme adjoint.

Décidé à faire face au mal qui le rongeait depuis des mois, Raymond a enduré les traitements successifs avec un courage et une énergie qui forcent l'admiration, mais le cancer finira par l'emporter au cœur de l'été.

Délégué auprès du syndicat intercommunal pour la gestion forestière, depuis son premier mandat électif, il a aussi siégé à la comcom du secteur d'Illfurth, de mars 2008 à mars 2014.

Pilier de l'association de la classe 1950, Raymond a honoré de multiples engagements autres auprès associatifs des donneurs de sang, de la société de chant. l'USB. du cercle loisirs et du TAF, ce qui lui a valu d'être élevé au grade de chevalier du mérite du sang et d'être décoré de la médaille de la vie associative.



#### PERE ET GRAND-PERE

Né le 4 janvier 1950, Raymond Richard a tout juste un an lorsque ses parents s'installent au village. Pendant la longue hospitalisation de sa maman, suite à une méningite, lui et sa sœur Marie-Josée sont accueillis dans la famille de sa marraine, Lina Hecklen, à Hochstatt.

Mécanicien diéséliste de profession, il entre aux établissements Peugeot, en 1972, où il effectue l'essentiel de sa carrière.

De son union avec Paulette Riss, en 1972, naissent deux garçons : Franck, futur chef de corps des sapeurs-pompiers locaux, en 1974, et Gilles, ouvrier communal à Froeningen, en 1983. Ils feront de lui l'heureux grand-père de Noé, Robin, Léo et Eva.

Raymond a été très éprouvé, pendant son ultime combat, par le décès brutal de son cousin Sylvain, en mars, et la mort de sa maman, en mai.

#### F.lections.

#### **MUNICIPALES: 15 ELUS AU PREMIER TOUR**

Un seul tour de scrutin aura suffi pour composer le conseil municipal de Froeningen. Le 23 mars, la liste « Ensemble pour Froeningen », seule en lice pour le renouvellement de l'assemblée communale, a été élue en bloc.

#### LE SCRUTIN EN CHIFFRES

• Electeurs inscrits: 576

■ Votants : 400

Suffrages exprimés : 373

■ Bulletins nuls: 16

Bulletins blancs ou vides : 11

#### LES 15 CONSEILLERS ELUS

•	Dolorès ALLENBACH	359 voix
•	Yves SCHUELLER	352 voix
•	Georges HEIM	346 voix
•	Michel HARTMANN	345 voix
•	Déborah MARTINS	343 voix
•	Raymond RICHARD	342 voix
•	Marie DORI	340 voix
•	Franck ROMANN	338 voix
•	Sonia WERTH	338 voix
•	Gérard VONAU	337 voix
•	Fanny HEIM	332 voix
•	Guylaine ILLAN	330 voix
•	Christophe BLEU	325 voix
•	Jean-Marc EBMEYER	324 voix
•	Christiane SCHULTZ	319 voix

#### **CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Conformément au nouveau mode de désignation, la commune de Froeningen sera représentée à la communauté de communes du secteur d'Illfurth par son maire et sa première adjointe.





#### LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Le nouveau conseil municipal a été installé le 30 mars, sous la présidence du doyen d'âge, Raymond Richard. Il a procédé, ce même jour, à l'élection du maire et des adjoints, dont le nombre a été fixé à trois.

#### **ELECTION DU MAIRE**

Candidat unique, le maire sortant, Gérard VONAU, est réélu à l'unanimité, au 1<sup>er</sup> tour.

#### **ELECTION DU 1er ADJOINT**

Christiane SCHULTZ, première adjointe sortante, se porte candidate. A l'appel du maire, sollicitant d'éventuelles autres candidatures, Jean-Marc EBMEYER postule également. Christiane SCHULTZ est élue au 1<sup>er</sup> tour par 7 voix contre 4 pour Jean-Marc EBMEYER et 1 voix pour Franck ROMANN (2 bulletins blancs et 1 nul).

#### **ELECTION DU 2<sup>e</sup> ADJOINT**

Raymond RICHARD, 2<sup>e</sup> adjoint sortant, se porte candidat. En l'absence d'appel à d'autres candidatures, il est élu au premier tour avec 12 voix (2 bulletins blancs et 1 nul)

#### **ELECTION DU 3<sup>e</sup> ADJOINT**

3<sup>e</sup> adjoint sortant, Franck ROMANN se porte candidat. Aucune éventuelle autre candidature n'étant sollicitée, il est élu au 1<sup>er</sup> tour avec 13 voix (1 bulletin blanc et 1 nul).

# Commissions et délégations

#### LE CONSEIL EN ORDRE DE MARCHE

Elu le 23 mars et installé le 30 mars, le conseil municipal a composé ses commissions et procédé à la désignation de ses délégués auprès des différents organismes intercommunaux, le 9 avril.

#### DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Heimsbrunn (SIEP)	Georges HEIM / Gérard VONAU		
Syndicat intercommunal pour la gestion forestière d'Altkirch (SIGFRA)	Raymond RICHARD / Franck ROMANN		
Syndicat mixte du Sundgau (SMS)	Titulaire : Gérard VONAU Suppléante : Déborah MARTINS		
Syndicat mixte de l'Ill	Georges HEIM / Déborah MARTINS		
Syndicat mixte des gardes champêtres « Brigade verte »	Titulaire : Georges HEIM Suppléant : Franck ROMANN		
Groupement d'intérêt cynégétique	Raymond RICHARD / Gérard VONAU		
Syndicat mixte de l'électricité et du gaz	Michel HARTMANN / Georges HEIM		
Association Saint-Brice	Dolores ALLENBACH / Guylaine ILLAN		
Ronde des Fêtes	Fanny HEIM / Sonia WERTH		
Association des Maires du Haut-Rhin	Raymond RICHARD / Gérard VONAU		
Conseil d'école	Marie DORI / Yves SCHUELLER		
Correspondant Défense	Yves SCHUELLER		

#### **COMMISSIONS COMMUNALES**

#### > FINANCES / INFORMATION / ENSEIGNEMENT

Président : Gérard VONAU, maire ; vice-présidente : Christiane SCHULTZ, 1ère adjointe

Membres: les adjoints Raymond RICHARD et Franck ROMANN, les conseillers Marie DORI, Fanny HEIM et

Yves SCHUELLER

#### > FORET / ENVIRONNEMENT / FETES / CULTURE / PERSONNES AGEES /JEUNESSE

Président: Gérard VONAU, maire; vice-président: Raymond RICHARD, 2<sup>e</sup> adjoint

Membres: les adjoints Franck ROMANN et Christiane SCHULTZ, les conseillers Dolorès ALLENBACH,

Jean-Marc EBMEYER, Fanny HEIM, Guylaine ILLAN et Sonia WERTH

#### > TECHNIQUE / SECURITE / URBANISME / VOIRIE / CIMETIERES

Président: Gérard VONAU, maire; vice-président: Franck ROMANN, 3<sup>e</sup> adjoint

**Membres :** les adjoints Raymond RICHARD et Christiane SCHULTZ, les conseillers Dolorès ALLENBACH, Christophe BLEU, Jean-Marc EBMEYER, Michel HARTMANN, Georges HEIM et Yves SCHUELLER

#### > COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Président: Gérard VONAU

**Membres titulaires :** Jean-Marc EBMEYER / Georges HEIM / Franck ROMANN **Suppléants :** Dolorès ALLENBACH / Michel HARTMANN / Raymond RICHARD

#### Finances

#### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

L'rapproche les prévisions et autorisations inscrites au budget et les réalisations effectives en dépense (mandats) et en recette (titres).

Il s'agit par conséquent d'un document budgétaire présentant les résultats comptables de l'exercice qui doit être soumis à l'approbation du conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice. A noter, que le vote doit s'effectuer en dehors de la présence de l'ordonnateur.

La comptabilité communale est tenue en gestion double, puisque le comptable du Trésor a obligation de présenter, en parallèle, son compte de gestion avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte. Egalement soumis au vote du conseil, celui-ci doit concorder en tous points avec le compte administratif du maire.

Opérations	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	364.374,93	378.574,29	742.949,22
RECETTES	428.074,19	128.129,26	556.203,45
RESULTAT DE 2013	+ 63.699,26	-250.445,03	-186.745,77
REPORT DE 2012	+ 184.231,58	+ 579.677,47	+ 763.909,05
RESULTAT CUMULE	+ 247.930,84	+ 329.232,44	+ 577.163,28

#### **VOTE DU BUDGET 2014**

FONC- TION. 2014	En 2013	INVEST 2014	En 2013	TOTAL 2014	En 2013
620.057	525.800	475.565	738.650	1.095.622	1.264.450

#### LES TAXES DIRECTES LOCALES 2014

Suivant l'avis de la commission des finances, le conseil municipal a voté pour 2014 une augmentation de 2% des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Après avoir pratiqué une politique de modération les années antérieures en raison, notamment, des augmentations mises en œuvre par la communauté des communes, les élus ont estimé qu'il convenait à présent de tenir compte du gel, voire de la diminution des dotations de l'Etat, des transferts de charges vers la commune, de la diminution des subventions et de la perte de revenus qu'engendreraient les modifications annoncées concernant le reversement de la taxe sur l'électricité.

#### LA TAXE SUR L'ELECTRICITE

Depuis 2010, la taxe sur l'électricité perçue par les communes est calculée sur la consommation finale et recouvrée, pour le compte des communes de moins de 2000 habitants, par le Syndicat départemental d'électricité et de gaz qui leur reverse 99% de cette somme.

Mais la loi de finances du 19 décembre 2013 ne devrait plus permettre qu'un reversement d'au maximum 50% des sommes collectées, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette annonce a provoqué une levée de boucliers des maires. Car si la mesure devait passer, elle fragiliserait les budgets communaux. A titre indicatif, Froeningen a perçu13.825,52 €, au titre de cette taxe, en 2013.

Pour le moment le projet est en stand by.

# BASES, TAUX ET PRODUITS FISCAUX ATTENDUS

	Bases effectives 2013	Taux 2013	Bases prévis. 2014 (augmentation forfaitaire de 0,9 %)	Produit fiscal 2014 à taux inchangés	Produit fiscal 2014 Taux + 2%
taxe d'habitation	998.176	13,87	1.009.000	139.948	142.773 (14,15 %)
taxe foncière sur le bâti	658.596	8,68	679.700	58.998	60.153 (8,85 %)
taxe foncière sur le non bâti	22.326	73,63	23.300	17.156	17.498 (75.10%)
CFE (1)	66.593	22,13	57.500	12.725	12.725 (22,13%) Taux inchangé
Total produit fiscal attendu pour 2014				228.827 + 1.608 $= 230.435$	233.149 (+ 4.222/2013) + 1.608 = 234.757
TOTAL allocations compensatrices.				7.386	
Taxe addit.FNB				1.608	
CVAE (2)				4.113	
Prélèvem. GIR			-	- 41.284	

- **1. CFE** = cotisation foncière des entreprises (1<sup>ère</sup> composante de la CET contribution économique territoriale)
- **2. CVAE** = cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (2<sup>e</sup> composante de la CET)
- **3. FNGIR** = fonds national de garantie individuelle des ressources, taxe destinée à compenser l'impact de la suppression de la taxe professionnelle, les communes gagnantes devant reverser au fonds national GIR une contribution répartie entre les communes perdantes

#### Travaux

#### REFECTION DE REVETEMENTS



Dans le but d'assurer l'entretien des revêtements, la municipalité fait intervenir tous les deux ans une entreprise spécialisée dans la mise en oeuvre du procédé dit « point à temps », utilisant une solution bitumineuse gravillonnée pour combler nids de poule et fissures.

1700 litres d'émulsion et 18 tonnes de gravillons ont été nécessaires à l'entreprise Matrol pour traiter les voies communales. Coût de l'opération : 4.405,20 € TTC.

La même technique a été employée pour la réalisation d'un revêtement bicouche sur la partie du trottoir de la rue de Galfingue qui en était jusqu'à présent dépourvu. Les travaux ont été menés à bien pour un montant de 2.100 € TTC.

#### ECLAIRAGE, PREAU ET MAÇONNERIE

Divers autres travaux ont été réalisés ces derniers mois. Rue du Vignoble, la commune a fait installer un double luminaire « led » sur un poteau existant, pour assurer l'éclairage de la voie communale donnant sur l'immeuble Berta. Coût : 995 € HT.

Les congés scolaires ont été mis à profit pour faire réparer les chéneaux du préau de l'école par l'entreprise Hirtzlin. Coût : 1435,20 € TTC.

Courant septembre, ce sont un certain nombre de travaux de maçonnerie qui ont été effectués par l'entreprise Gascon Travaux BTP. Ont été effectuées des interventions sur le portail de l'école et sur plusieurs murs ou murets endommagés.



Il a en effet fallu procéder au scellement d'un battant du portail d'entrée de la cour de la mairie-école qui avait cédé, remettre en état le muret entre l'aire de jeux et la cour de la petite école et celui du cimetière, à la gauche des marches d'accès et consolider l'arrêt du mur de l'immeuble Koelbert.

#### Urbanisme

#### DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

- \* SOVIA à M. Jean SCHULTZ: lotissement Grossaecker, lot 5
- \* M. et M<sup>me</sup> Abanoz SERDAR à M<sup>me</sup> Fabienne DIDIERJEAN: maison d'habitation, 89b, rue Principale
- \* M. et M<sup>me</sup> Georges JENS à M<sup>me</sup> Monique SCHUELLER: maison d'habitation, 4, route d'Illfurth
- \* M. et M<sup>me</sup> Jérôme JULIEN à M. BERVILLER et M<sup>lle</sup> OROSAN, maison d'habitation, 2, impasse des Peupliers
- \* SOVIA à M. et M<sup>me</sup> Flavio SCOLLO : Lotissement Grossaecker, lot 16
- \* SOVIA à la Société Foncière BELTZUNG : lotissement Grossaecker, lots 26 et 27
- \* SOVIA à M. BURGART et M<sup>me</sup> JEHL : lotissement Grossaecker, lot 17
- \* SOVIA à M. RINNERT et M<sup>me</sup> KLING: lotissement Grossaecker, lots 28 et 29

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

- \* M. Vincent RUNSER et M<sup>lle</sup> Julie LUTTRINGER: maison individuelle, lotissement Grossaecker, lot 10
- \* M. Karim BOURREHOUMA et M<sup>lle</sup> Aurélie DURAND : maison individuelle, lotissement Grossaecker, lot 18
- \* M. et M<sup>me</sup> Flavio SCOLLO: maison individuelle, lotissement Grossaecker, lot 16

#### DECLARATION DE TRAVAUX

- $^{*}$  M. et  $M^{me}$  Vincent KAM: construction d'un abri de bois, 10, rue Principale
- \* M. Sébastien LERDUNG : installation d'un poulailler, 5, rue de Galfingue
- \* M. Max TERRAL: réfection de façade, 33, rue Principale
- \* M. Eric KLINGER: réfection de muret, 43, rue Principale
- \* M<sup>me</sup> Gabrielle SCHLIENGER: réfection de muret, 63, rue Principale

#### Déchets

#### LE TRI, CELA S'APPREND!



Un an et demi après l'instauration de la redevance incitative et la mise en œuvre des nouvelles pratiques de tri, la communauté de communes peut tirer un bilan plus que satisfaisant. La très grande majorité des usagers fait un louable effort de tri pour sortir de la poubelle rouge tout ce qui peut être valorisé. A tel point, qu'il a été possible de baisser le montant de la part fixe de 140 à 120 €.

N'empêche, il reste quelques ajustements à faire pour améliorer encore nos pratiques et éviter ce que l'on appelle les refus de tri, en nombre croissant, qui alourdissent inutilement notre facture de quelque 14.000 € par an.

Le refus de tri intervient lorsque le contenu des sacs jaunes n'est pas conforme aux consignes. Les erreurs concernent essentiellement les éléments en plastique. Il suffit en fait de retenir que les seuls plastiques acceptés dans le sac de tri sont les bouteilles et les flacons. Tous les autres plastiques doivent être éliminés dans la poubelle rouge : tous types de barquettes, les pots de yaourt, les suremballages, les films et sacs plastiques, jouets, etc.

Autre conseil : n'imbriquez pas les déchets les uns dans les autres. Vous croyez bien faire, en remplissant votre boite de biscotte avec des canettes de bière. Mais sur la chaîne de tri, à l'usine d'Aspach-le-Bas, on ne reconnaîtra pas la nature de vos déchets et cela induira un refus de tri.

Chargée par la comcom de sensibiliser les utilisateurs du service aux bons gestes, Carole Jacob a entrepris un travail de fourmi en inspectant régulièrement le contenu des sacs jaunes, avant la collecte, et en expliquant aux usagers pourquoi leur poubelle n'a pas été ramassée.

Il ne s'agit en aucun cas d'un flicage, mais d'une démarche pédagogique, comme celle entreprise à l'école en avril. Car le bon geste de tri, cela s'apprend!

#### Foncier

#### **ACTES ADMINISTRATIFS**

- \* Vente d'une parcelle communale : Le conseil municipal décide de procéder par acte administratif pour la vente à M. Jean-Claude GIEGEL et M<sup>me</sup> COLOMBO de la parcelle communale jouxtant leur propriété, rue de la Colline (section 4, N° 503).
- \* Rétrocession de voiries : Il est décidé de clore, par un acte administratif, la procédure de rétrocession des voiries du lotissement « Les Abeilles », rue de la Colline, par la société SODICO à la commune.

#### **DROIT DE PREEMPTION**

Conformément au Code de l'urbanisme. aux dispositions du PLU intercommunal et à la délibération de la CCSI du 15 avril 2014 donnant délégation partielle du droit de préemption simple et renforcé aux communes, le conseil municipal, par délibération du 18 juin 2014, délègue au maire, pour la durée de son mandat, l'autorisation de renoncer au droit de préemption dans le déclarations d'intention des d'aliéner reçues par la commune. De même, il l'autorise à exercer ce droit de préemption, mais seulement après avis du conseil municipal.

# En bref COMMISSION DES IMPOTS

Le service des impôts a choisi sur une liste de 24 contribuables proposés par le conseil municipal les personnes suivantes :

Commissaires titulaires - Dolorès ALLENBACH, Yves SCHUELLER, Christiane SCHULTZ, Bernard BILLON, Patricia BURGLIN et Jean-Claude KLEIN (Flaxlanden)

Commissaires suppléants – Jean-Marc EBMEYER, François LIMBERGER, Sonia WERTH, Fanny HEIM, Marie DORI et Paul DEGUILLE (Galfingue)

#### **SUBVENTIONS**

Le conseil municipal a voté deux subventions exceptionnelles : 1.440 € pour la classe verte de l'école et 150 € pour la pêche du Vendredi saint de l'association « Eichmatt ».

#### Animation

#### LES POT'ARTS EN BALADE



Le chiffre 13 a porté chance à Froeningen. Pour sa 13<sup>e</sup> édition, le festival Pot'Arts a en effet choisi la cour de la mairie-école pour son apéro musical décentralisé du 13 septembre, organisé dans le cadre de la journée « cuivres ».

Pendant deux heures, le nombreux public a vibré aux sons entraînants de la musique de la Nouvelle-Orléans des années 30, distillés avec talent par les quatre musiciens des Blue Heaven Stompers. Même la grisaille matinale s'est laissée gagner par la bonne humeur, cédant sa place à un soleil généreux dès les premières notes.

L'organisation sur place était assurée par les membres du conseil municipal et les parents d'élèves pour la buvette et le stand de restauration. Grâce au nombreux public, à l'excellente ambiance et à divers soutiens, notamment ceux de l'Union Sainte Barbe et du Théâtre alsacien de Froeningen, presqu'au grand complet, plus de 700 € pourront être versés à la caisse de l'école.



# Architecture LA FIN D'UNE MAISON REMARQUABLE



Menaçant de s'effondrer, la maison sise 1 rue des Jardins, inoccupée depuis de longues années, a été démolie le 3 mars dernier par son propriétaire.

Avec cette bâtisse, c'est l'une des plus anciennes constructions du village qui a été rayée de la carte.

Datée par les spécialistes de la fin du 18<sup>e</sup> ou du tout début du 19<sup>e</sup> siècle, la ferme figurait sur le cadastre napoléonien de 1834. Elle était également répertoriée dans la base Mérimée recensant le patrimoine architectural français.

Maison remarquable, elle y est décrite comme suit en 1999 :

« Le logis, légèrement en retrait, est couvert d'un toit à longs pans. Il dispose d'une cave haute partielle avec accès extérieur dans le gouttereau arrière et deux entrées, côté rue (initiale) et arrière (rajoutée). Le premier étage de l'élévation antérieure est la seule partie en pan de bois subsistante. On distingue des chaînages d'angle, des murs gouttereaux en maçonnerie (remaniés), des encadrements de fenêtres en bois et des ouvertures du 1<sup>er</sup> étage très basses par rapport à la rue. »

Composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, cette maison comportait une cave dite haute, et non pas une cave enterrée, sans doute en raison des risques d'inondation, à l'image de la plupart des maisons construites dans le même secteur. Par fortes pluies, le « Dorfbachla », le ruisseau traversant le village, dans le temps encore à ciel ouvert, déversait en effet de grandes masses d'eau.

#### Accessibilité

#### **NOUVEAUX DELAIS PAR L'Ad'AP**



L e gouvernement a annoncé de nouvelles modalités et des délais supplémentaires pour la mise en œuvre du volet « accessibilité » de la loi handicap de 2005. Cette décision prend en compte les difficultés rencontrées pour respecter l'échéance initialement fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 afin de mettre en accessibilité, aux personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP), la voirie et les réseaux de transport.

Cela permettra aux acteurs privés et publics qui ne seront pas en conformité d'ici l'an prochain de s'engager, avant le 26 septembre 2015, sur un calendrier précis, dans le cadre d'un nouveau dispositif intitulé « Agenda d'accessibilité programmée » (Ad'AP) qu'il conviendra de respecter à la lettre sous peine de sanctions.

L'Ad'AP est un document de programmation financière, synonyme d'engagement à réaliser les travaux selon un agenda déterminé. Sauf dérogation, le délai supplémentaire accordé est de 3 ans. Dans certains cas il pourrait cependant aller jusqu'à 6, voire 9 ans,

Rappelons que, pour la commune de Froeningen, la mise en conformité « accessibilité » concerne l'ensemble des bâtiments recevant du public, y compris l'église, ainsi que la voirie et les espaces publics les plus fréquentés. Les aménagements qui y seront réalisés devront prendre en compte toutes les formes de handicap : moteur, visuel, auditif, mental, psychique et cognitif.

Si elle n'a toujours pas engagé de travaux, la commune a toutefois fait réaliser, début 2012, un état des lieux avec propositions d'aménagements par le cabinet d'architecte ENSAIS Bader de Riedisheim (voir BI N° 79, mars 2012).

A l'époque, les projets soumis n'ont pas vraiment convaincu les élus qui souhaitaient voir explorées d'autres pistes, attendre d'en savoir plus sur le devenir de l'école et connaitre le chiffrage des travaux.

# En bref

#### INDEMNITES DU MAIRE ET DES AJOINTS

Lors de sa séance du 9 avril, le conseil municipal a décidé d'attribuer au maire Gérard Vonau l'indemnité correspondant aux communes de 500 à 999 habitants, soit 1.178,45 € par mois.

Les trois adjoints, Christiane Schultz, Raymond Richard et Franck Romann, se sont vu accorder une indemnité mensuelle brute de 313,62 €.

La proposition de moduler l'indemnité des adjoints en fonction de leur charge de travail a été rejetée.

#### COMCOM: LE MAIRE, 5° VICE-PRESIDENT

Gérard Vonau, maire de Froeningen, a été élu 5<sup>e</sup> vice-président de la comcom du secteur d'Illfurth, en charge du sport et de l'événementiel.

#### SYNDICAT D'EAU

Délégué de la commune de Froeningen, Georges Heim a été élu vice-président du syndicat d'eau du secteur de Heimsbrunn et environs.

#### **ELECTIONS SENATORIALES**

Au cours d'une séance spécialement dédiée à ce point, le conseil municipal a désigné, le 20 juin, Georges Heim, Franck Romann et Gérard Vonau comme grands électeurs pour les sénatoriales du 28 septembre.

#### **DEMI-JOURNEES DE CHASSE**

Le locataire de la chasse, Marcel Muth, a communiqué les dates des demijournées de chasse.

Celles-ci auront lieu le samedi, de 9 à 13 h, le 8 novembre (battue en forêt), les 15 et 22 novembre (plaine et forêt), le 6 décembre (battue en forêt), les 13, 20 et 27 décembre 2014 ainsi que les 10, 17 et 24 janvier 2015 (plaine, forêt et III).

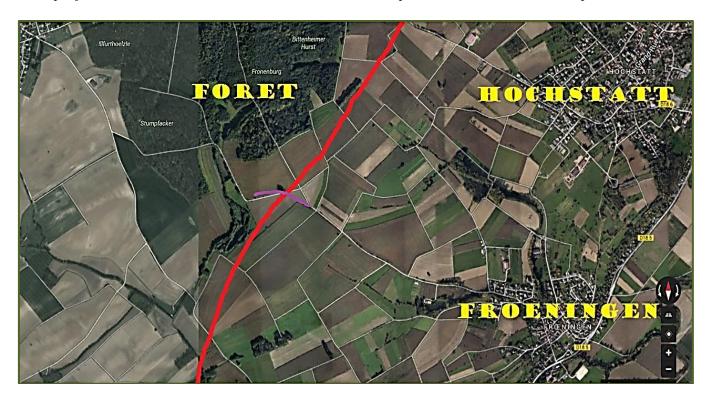
#### TRAVAIL D'INTERET GENERAL

Un jeune homme condamné à une peine de substitution à l'emprisonnement a effectué au printemps dernier 140 heures de travail d'intérêt général au profit de la commune.

#### Circulation

# ENQUETE PUBLIQUE POUR LA NOUVELLE ROUTE

Avec l'organisation de l'enquête publique, prescrite par arrêté préfectoral du 26 juin 2014, le projet de liaison routière Altkirch-Mulhouse-Burnhaupt-le-Bas est entré dans une phase décisive.



Ouverte jusqu'au 24 octobre inclus, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la nouvelle route vise à faire connaître le projet aux usagers concernés et à recueillir leurs avis et observations. Elle porte à la fois sur la déclaration d'utilité publique du projet de liaison, sur le classement en route départementale de la nouvelle structure et sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

Le dossier, qui comprend notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable dans les mairies des communes de Bernwiller, Burnhaupt-le-Bas, Didenheim, Froeningen, Galfingue, Heidwiller, Hochstatt, Illfurth, Saint-Bernard, Spechbach-le-Bas et Spechbach-le-Haut, ainsi qu'à la communauté de communes du secteur d'Illfurth, pendant la durée de l'enquête, aux heures d'ouverture des bureaux.

Les observations peuvent être consignées dans le registre prévu à cet effet ou adressées au commissaire enquêteur, Jean-Claude Niedergang, en mairie de Bernwiller, siège de l'enquête. Celui-ci établira un rapport et émettra un avis qui sera transmis, avec le dossier, les registres et les autres avis, au Préfet du Haut-Rhin. L'ensemble du dossier sera envoyé par le Préfet, aux conseils municipaux des communes concernées et à la communauté de communes du secteur d'Illfurth, pour la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an dans les mairies concernées, à la communauté de communes et à la Préfecture.

Si l'issue de la procédure est favorable, elle se traduira par une déclaration d'utilité publique délivrée par le Préfet du Haut-Rhin. En cas de contestation, un recours est possible devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois.

Le projet de liaison Altkirch – Mulhouse – Burnhaupt-le-Bas, présenté par le conseil général, maître d'ouvrage, porte sur la création d'une nouvelle structure, hors agglomération, reliant Altkirch et le Sundgau à l'agglomération mulhousienne, d'une part, et à l'autoroute A 36, à Burnhaupt-le-Bas, d'autre

part. Il s'inscrit dans le schéma de modernisation du réseau routier du Sundgau validé par le schéma directeur du Sundgau, approuvé en 2001.

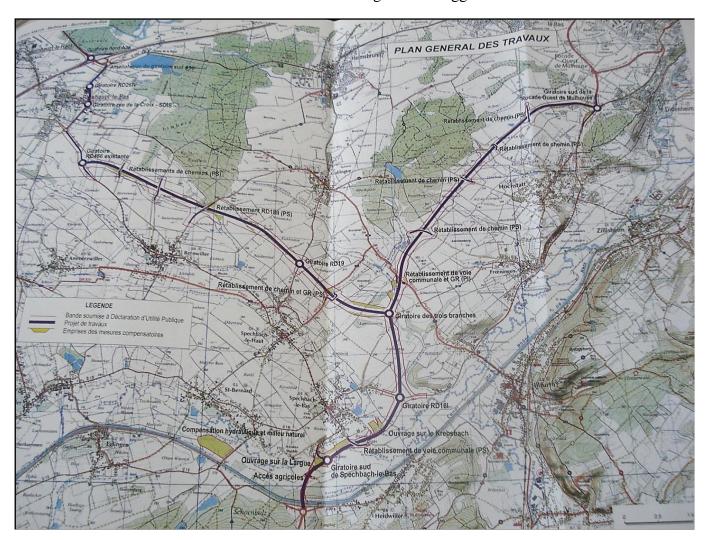
Longue de quelque 17,5 kilomètres, la nouvelle route traverse le territoire de dix communes et longe la forêt sur le ban communal de Froeningen (trait rouge sur notre illustration). La liaison projetée se présente sous la forme d'un « Y », clé de voûte du futur système routier global du Sundgau. Route bidirectionnelle à deux voies, elle se raccorderait, au sud, à l'extrémité de la déviation d'Aspach, au nordest, à la rocade ouest de Mulhouse et, au nord-ouest, à l'échangeur A 36, à hauteur de Burnhaupt-le-Bas .

Le projet nécessiterait la construction de dix ouvrages d'art pour le rétablissement de routes et de chemins et de cinq ouvrages hydrauliques de grande dimension. La surface totale des emprises s'élèverait à environ 150 hectares.

Le projet répond à trois objectifs essentiels : premièrement, améliorer l'accessibilité du Sundgau, et notamment de la région d'Altkirch à l'agglomération mulhousienne et à l'autoroute A 36 ; deuxièmement, diminuer le trafic de transit et les nuisances subies par les riverains dans les communes ; troisièmement, améliorer la sécurité du réseau en dissociant le trafic de transit et la desserte interne des villages.

La création de la nouvelle route permettrait de délester les deux axes Altkirch-Mulhouse existants. Sur la rive droite de l'Ill, la route départementale 432 absorbe en effet actuellement quelque 10.000 véhicules par jour. Et sur la rive gauche, le CD 18V entre Illfurth et la rocade ouest de Mulhouse voit passer quotidiennement entre 12.000 et 18.000 véhicules. Ce trafic, en croissance continuelle, traverse les communes de Froeningen et de Hochstatt et constitue un facteur de nuisance et d'insécurité pour les riverains.

Lors de sa séance du 9 septembre 2014, le conseil municipal de Froeningen a pris une délibération pour exprimer son soutien à la réalisation de la nouvelle voie, dans le souci d'améliorer la sécurité et le confort des habitants et de faciliter la circulation des usagers vers l'agglomération mulhousienne.



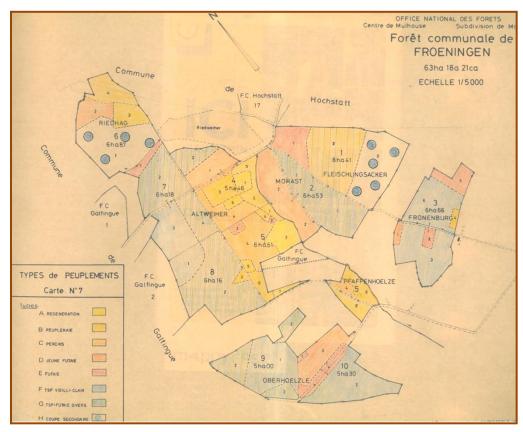
# Sylviculture

#### 63 HECTARES DE FORET COMMUNALE

A quelque 10 km au sud-ouest de Mulhouse et à 2 km du village, la forêt communale de Froeningen s'étend sur 63 hectares et 18 ares, divisés en dix parcelles et de multiples sous-parcelles, elles-mêmes réparties sur neuf « cantons ».

ropriété de la collectivité depuis des temps immémoriaux, la forêt communale de Froeningen constitue éléments l'un des essentiels du patrimoine naturel du village.

Partie intégrante d'un espace forestier de 180 hectares, situé entre les vallées de la Doller de l'Ill, elle est contiguë à la forêt communale de Hochstatt s'inscrit dans une mosaïque de petits massifs, entrecoupés de terres agricoles et de bois privés, souvent de taille réduite. Affluent de la Doller.



Weyergraben, qui la traverse du nord au sud, alimente le Riedweiher, un étang de 3 hectares, à la limite nord, exploité par l'association de pêche et de pisciculture SPL.

L'arpenteur forestier Klein en a dressé un plan au 1/2500<sup>e</sup> en 1866, relevant les limites marquées par des bornes et des fossés. Une mise à jour a été effectuée en 2007/2008. Dans la parcelle 3, à l'entrée par le Fronenburg, un terrain de 4 ares fait, depuis 1970, l'objet d'une concession au profit du locataire de la chasse, Marcel Muth, qui y a installé un abri pour les disciples de Saint-Hubert.

Gérée par l'agence mulhousienne de la direction territoriale de l'ONF d'Alsace, la forêt communale de Froeningen fait partie du triage d'Illfurth et a pour objectif prioritaire la production de bois, dont les revenus alimentent le budget communal. Par le passé, les élus ont souvent eu recours à des coupes supplémentaires, pour équilibrer les comptes communaux ou faire face à une dépense exceptionnelle.

Entre coupes de régénération et coupes d'amélioration, la démarche doit concilier parallèlement des objectifs d'intérêt environnemental et paysager, d'accueil du public et de chasse.

Victime d'importantes dégradations pendant la Première Guerre mondiale, la forêt communale s'étend sur neuf cantons - ou lieux-dits - aux noms évocateurs (les termes « Ried » et « Morast », synonymes de marais, témoignent de la présence de zones humides), et englobe dix parcelles, divisées en sous-parcelles, qui délimitent les unités de gestion. On relève les cantons suivants :

- Fleischlingsacker (parcelles 1 et pour partie 2)
- Fronenburg (parcelle 3)
- Morastboden (parcelles 2 et pour partie 4)

- Riedhag (parcelle 6)
- Altweiher (parcelles 4, 7 et 8 et pour partie 5)
- Pfaffenhoelzle (parcelle 5 pour partie)
- Oberhoelzle (parcelles 5 et 10)

A une altitude moyenne de 290 mètres, la forêt bénéficie d'un climat semi-continental avec des vents dominants de sud-ouest/nordest, en provenance de la trouée de Belfort. La température moyenne y est de 9 degrés et l'on comptabilise quelque 80 jours de gel avec souvent des gelées tardives, jusqu'à fin avril, même si le réchauffement climatique commence à se faire sentir.

Constitués de loess et de lehms anciens et d'alluvions récentes, sous forme de limons de ruissellement, les sols y sont fertiles.

Les essences y sont réparties comme suit : 14,5 % de chêne, 17,9 % de hêtre, 24,5 % de frêne, 20,8 % d'érable sycomore, 7,6 % d'aulne, 7,8 % de charme et 6,35 % d'autres feuillus (merisier, alisier, érable champêtre, bouleau, peuplier, robinier, tilleul, orme, etc.). La préservation de la biodiversité nécessite le maintien de vieux arbres et d'arbres secs et creux qui servent d'habitat à de nombreuses espèces d'insectes, de chauves-souris et de petits mammifères terrestres.

La forêt de Froeningen abrite une espèce animale remarquable, à savoir le pic noir. De nombreuses autres espèces y sont présentes, non chassables et chassables. Parmi les premières, on notera des oiseaux : les pics, la buse variable, le milan noir et le milan royal, les rapaces nocturnes, de nombreux passereaux... Et des mammifères : le campagnol roussâtre, le hérisson d'Europe, le lérot, l'écureuil, le mulot, le loir, la musaraigne bicolore et pigmée et le muscardin. Mais aussi des batraciens et des libellules. Comme espèces chassables sont inventoriés : le sanglier, le chevreuil, le putois, le lièvre, le renard roux, la martre, le lapin, le pigeon ramier, le blaireau, le faisan et la belette.

Avec 7 têtes de chevreuil aux 100 ha, la population atteint la densité optimale et l'équilibre sylvo-cynégétique peut être considéré



comme réussi. Si l'impact du gibier sur la régénération naturelle est nul, les plantations, elles, nécessitent une protection, ce qui induit des frais

#### LE TECHNICIEN FORESTIER



Depuis 2008, c'est Olivier Dauvergne qui a en charge la forêt communale de Froeningen, en sa qualité de technicien forestier de l'ONF. Son secteur d'intervention comporte onze communes, réparties sur un secteur allant de Galfingue à Schlierbach et de Luemschwiller à Didenheim.

Forestier par passion, il passe le plus clair de son temps sur le terrain, mais assure aussi un travail administratif de plus en plus lourd.

Martelage, c'est-à-dire choix et marquage des arbres à abattre. encadrement des travaux de coupe en hiver, des travaux de peuplement en été, organisation des ventes de bois, relations avec les élus, etc. Le travail d'agent forestier revêt de multiples facettes et nécessite seulement des compétences techniques, mais aussi un grand sens du contact.

d'entretien supplémentaires. A noter que la population de sangliers n'est pas jugée excessive, même si elle cause quelques fois des dégâts sur les cultures voisines.

Enfin, l'état sanitaire des peuplements forestiers est globalement correct, même si le hêtre fait l'objet d'une surveillance particulière, suite à la canicule de 2003. La forêt est par ailleurs confrontée depuis trois ou quatre ans à la maladie du frêne, baptisée « chalara fraxinea ». Ce champignon très virulent, apparu en Pologne dans les années 90, s'attaque d'abord aux jeunes pousses pour s'étendre aux plus gros arbres qui sèchent littéralement sur pied, provocant entre 40 et 60% de pertes.

#### Chasse

#### UN NOUVEAU BAIL DE NEUF ANS EN FEVRIER

Tous les neuf ans, la commune procède à la location de la chasse. Le prochain bail couvrira la période du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024

Conformément au Code de l'environnement, il appartient à chaque propriétaire possédant un terrain susceptible d'être intégré à la surface chassable de se prononcer sur l'affectation du produit de la location pendant la durée du nouveau bail.

Dans ce but, la commune a organisé récemment une grande consultation auprès des quelque contre l'abandon du produit de la

des surfaces, doivent répondre favorablement pour que le revenu revienne à la commune. A Froeningen, cet argent est utilisé pour payer une part de la cotisation due à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles (CAAA). En cas de refus d'abandon, le loyer est redistribué aux propriétaires des près de mille parcelles recensées. Ceux-ci percevraient pour la plupart des montants infimes et auraient en plus à leur charge 16% de frais de redistribution et de recouvrement.

Suite aux nouvelles affectations intervenues ces dernières années (lotissements, surfaces clôturées, etc.), le ban chassable de Froeningen est passé d'environ 380 ha à 300 ha, dont 90 ha de forêt. Le renouvellement du bail s'effectuera par une procédure de gré à gré puisque le locataire actuel, Marcel Muth, est prioritaire et qu'il souhaite reconduire le bail pour un loyer annuel de 3.000 €, comme par le passé.

Obligatoire, la création d'une commission communale consultative de la chasse doit favoriser la cogestion. Elle est composée de représentants de toutes les parties concernées sous la présidence du maire. La commission est chargée de donner un avis consultatif notamment sur la fixation de la consistance des lots communaux, le renouvellement du droit de chasse au profit du locataire en place à travers un accord de gré à gré, le choix du mode de location, l'agrément des candidatures et la gestion administrative et technique de la chasse.

La commune y sera représentée par Gérard Vonau, maire, Georges Heim et Franck Romann, membres titulaires, Dolorès Allenbach et Christiane Schultz, membres suppléants, tous désignés par le conseil municipal en date du 9 septembre.

La Chambre d'agriculture, de son côté, a choisi comme représentants Jean-Marie Schmerber et Vincent Meyer.



consultation auprès des quelque 300 propriétaires concernés, afin qu'ils puissent se déclarer pour ou contre l'abandon du produit de la chasse à la commune. Deux tiers des intéressés, représentant deux tiers

#### 120.000 FRANCS EN 1951

En 1951, les propriétaires sont invités par voie d'affichage et de presse, et par criée publique, à venir se prononcer à la mairie, oralement ou par écrit, sur l'affectation à donner au produit de chasse, mais « aucun propriétaire ne s'est présenté ». Il est alors considéré que l'affectation à la couverture des cotisations de la CAAA correspond à leur volonté. L'adjudication a lieu le 20 novembre à Illfurth. Mise à prix : 120.000 (anciens) Francs.

#### 3.500 NF EN 1960

Un lot unique de 410 ha est mis à prix à 3.500 nouveaux Francs, en 1960. Il est précisé que la commune a décidé de « ne pas tolérer le passage des moutons sur les terrains communaux au courant du présent bail ». Chasseurs et gardes chasse n'ont, eux, pas le droit de tirer sur des chiens et chats rôdant à moins de 200 m du village.

L'adjudication groupée se déroule le 25 octobre, à Illfurth.

#### 7.400 FRANCS EN 1969

L'adjudication a lieu à la criée, le 4 novembre, à Illfurth. La publication est faite dans les journaux locaux et dans Le Figaro.

#### F.cole.

#### RENTREE DE LA CLASSE UNIQUE A CINQ NIVEAUX

Depuis mémoire de Froeningois, on n'avait jamais vu ça... Une classe unique! Si les niveaux multiples ont toujours existé, comme dans tous les petits villages, jamais tous les écoliers n'avaient été réunis dans une seule et même classe, comme c'est le cas depuis septembre.

Une classe, cinq niveaux, vingtdeux enfants, deux professeurs et neuf demi-journées d'école...

La rentrée 2014 aura été celle de tous les changements. Tout d'abord, l'inspection n'accepte plus que les enfants de 5 ans soient scolarisés au village. Les petits doivent être accueillis dans une « vraie école maternelle » et suivre la totalité du cycle à Hochstatt. Par conséquent, les enfants de grande section ne compteront plus, à

ME XX
GIB
III

l'avenir, dans les effectifs de Froeningen. Des effectifs bien en-deçà du seuil requis pour le maintien de la



2013 : Cette classe a-t-elle été la dernière accueillie à la mairie-école ?

se retrouvent, depuis la rentrée, dans une classe unique à cinq niveaux. Marina Girard, qui avait en charge les petits, a été nommée à Burnhaupt et la salle de classe de la mairie est à présent vide et le restera, puisqu'en cas d'une hypothétique ouverture de classe, dans le futur, celle-ci serait hébergée dans l'actuelle salle informatique, selon le vœu de l'inspection.

seconde classe, même avec ces enfants-là... Cela signifie que les 22 élèves du cours préparatoire au cours moyen 2

Depuis la rentrée, l'enseignement est assuré par

Marion Uricher, la directrice déjà en poste précédemment, le lundi, le mardi et un mercredi sur deux, et par un jeune professeur des écoles, Laura Pfeifer, le second mercredi, le

jeudi et le vendredi.

La réforme des rythmes scolaires voulue par le gouvernement s'est traduite par la mise en place de la semaine de neuf demi-journées. Comme sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, la matinée supplémentaire a été fixée au mercredi, pour harmoniser les horaires des structures périscolaires et répondre au choix prioritaire des parents.

L'école fonctionne à présent selon les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h15, et mercredi, de 8h à 11h.

Les «temps d'activités scolaires» ou TAP non obligatoires, nouvellement instaurés, sont à la charge des parents. Ils sont proposés par le centre périscolaire, à Hochstatt, où les enfants sont conduits, comme pour la cantine, avec les mini-bus de la comcom. La première année, l'Etat versera à la commune un fonds d'amorçage de 50 €, éventuellement abondé par le fonds de solidarité rural, de l'argent que celle-ci reversera à la comcom.

#### RECEPTION POUR LES PARTANTES



Les deux partantes, Charlotte Guilard, qui assurait un poste à mi-temps chez les grands (à gauche), et Marina Girard, la maîtresse des petits (à droite), entourent la directrice, Marion Uricher, toujours à Froeningen, à mi-temps.

#### LES GRANDS EN CLASSE VERTE A AUBURE

l'année scolaire est régulièrement ponctuée de sorties "découverte" qui rappellent que les apprentissages ne nécessitent pas toujours une salle de classe ou un tableau.

Parmi ces événements hors du commun, les classes vertes prennent une place particulière, d'abord parce qu'elles ne sont pas si fréquentes et ensuite parce que, pour les enfants, elles représentent un dépaysement total qui les éloignent du cocon familial.

Du 2 au 6 juin dernier, les grands en ont fait l'expérience lors d'un inoubliable séjour à Aubure, subventionné par la commune à hauteur de 80 € par enfant.



#### LAURA PFEIFER: L'APPRENTISSAGE

Pour sa première affectation en tant que titulaire, Laura Pfeifer assure un poste à mi-temps en complément de celui de la directrice, Marion Uricher.



A tout juste 24 ans, titulaire d'un bac S, d'une licence des sciences de l'éducation et d'un master des métiers de la formation et de l'éducation, elle occupe, cette année, son premier poste de titulaire, après avoir réussi le concours de recrutement des professeurs des écoles, en 2012, et acquis une première expérience comme

enseignante stagiaire, l'an passé, à Michelbach.

On ne peut pas dire que l'Education nationale lui ait vraiment fait un cadeau pour démarrer dans la profession. L'on exige en effet de cette débutante, ce qu'aucun enseignant aguerri n'aurait accepté : gérer un poste réparti sur trois sites.

La semaine de Laura Pfeifer, originaire de Guéwenheim, commence à Bruebach, où elle s'est vu confier une classe de CP/CE 1, à double niveau, pour la journée de lundi. Le mardi, elle se déplace à Walheim, pour s'occuper d'une classe de CM 1. Enfin, un mercredi sur deux, le jeudi et le vendredi, elle a en charge la classe unique à 5 niveaux de Froeningen.

Le sourire du jeune professeur est éclatant, il n'en cache pas moins un certain désarroi : « J'ai toujours voulu faire ce métier et j'imaginais bien que cela ne serait pas simple, mais on m'en demande beaucoup. Il y a la préparation, à la maison, des cours pour cinq niveaux et la gestion de la classe, où il faut non seulement dispenser les savoirs, mais aussi faire la "police". Heureusement que je peux compter sur la directrice et le conseiller pédagogique. »

#### **POUR 200 € DE LIVRES**



Sur proposition de l'inspectrice, l'école de Froeningen a fait partie des heureuses élues dotées par la Renaissance française qui assure la promotion de la culture française. Les enfants se sont vu remettre pour 200 € de livres choisis par leurs maîtresses.

#### **SORTIE PATRIMOINE**



Juste avant les vacances, les enfants du cours de religion sont allés à la découverte des croix Higelin, élevées en hommage à un garde forestier assassiné sur la colline, en 1847 et 1987.

#### Paroisse

#### LE DEPART DE L'ABBE FREDERIC FLOTA

Installé 2007, l'abbé Frédéric Flota a été nommé curé de Masevaux et de la communauté de paroisses de la Haute Doller. La messe d'action de grâces, à l'occasion de son départ, a été célébrée dimanche, 14 septembre, en l'église Saint-Georges de Brunstatt.

C'est en mai dernier, que l'abbé Frédéric Flota a été sollicité par l'évêque pour rejoindre la communauté de paroisses de la Haute Doller, à Masevaux. Et c'est avec sérénité, comme il le dit, qu'il a suivi cet appel : « La vie chrétienne consiste à faire la volonté de Dieu. »

Chargé, lors de sa nomination, en 2007, d'achever la construction de la communauté de paroisses des portes de l'Altenberg, il a mené à bien cette difficile mission en 2010.

Au nom des paroisses de Brunstatt, Flaxlanden, Hochstatt, Froeningen et Zillisheim, Antoine Leimgruber, président du conseil de fabrique de Brunstatt, a mis en exergue ses qualités de guide spirituel et d'animateur de pastorale ainsi que son sens aigu de l'accueil et de l'écoute.

Lors de la célébration solennelle pour son adieu, le 14 septembre, à l'église Saint-Georges, l'abbé Flota s'est dit « très ému de célébrer cette dernière messe parmi vous », remerciant l'assemblée de « faire communauté ». Conscient du trouble que son départ suscite, il a repris une image de Monseigneur Barbarin qui disait que « lorsqu'un prêtre quitte

une paroisse, c'est comme lorsque l'on enlève le spraradrap d'une plaie... » Après avoir rappelé le vœu d'obéissance fait lors de son ordination, il y a18 ans, il a expliqué son souci « de ne pas faire l'année de trop », mettant en garde ses paroissiens devant la tentation de « faire du copier-coller » et les invitant « à ne pas faire endosser à l'abbé Régis mes vêtements ».

L'abbé Régis, c'est Régis Alina, qui sera le nouveau curé de la communauté de paroisses, en provenance d'Ottrott, dans le Bas-Rhin. Né au Congo Brazzaville, en 1976, il a été ordonné à Strasbourg, en 2005, et fera découvrir à ses nouveaux paroissiens la « richesse de l'Eglise universelle », selon l'expression de l'abbé Flota.

#### **DECES DU CURE HENRI ENDERLIN**



L'abbé Henri Enderlin est décédé le 3 juin dernier, des suites d'une maladie très invalidante. Ses obsèques ont été célébrées à Moernach, son village natal, où il repose.

Le père Enderlin a été curé à Froeningen de 1982 jusqu'en 1991, après y avoir assuré pendant deux ans la continuité du service sacerdotal avec l'aide des abbés Wellemans et Kieffer, pendant la maladie du curé Pierre Lorber.



# LES CURES DEPUIS LA REVOLUTION

De nombreux curés ont administrés la paroisse de Froeningen depuis la Révolution.

**1800 :** Georges KAUFFMANN, **1803 :** Jean-Baptiste HARNIST

1810: Antoine BASLER

**1816 :** à nouveau Georges KAUFFMANN, secondé par le vicaire BRUCKERT, décédé et enterré à Froeningen, en 1843

**1843**: Jean-Baptiste BERBACH, mort et inhumé à Froeningen, en 1864

**1864**: Jacques SCHOEPFER

1867: Valentin ERBLAND

**1875 :** François DEIBER

1887: Eugène EBERHARD

**1892 :** Joseph SORG, curé jusqu'à l'évacuation du village, en février 1916

**1919 :** l'abbé SCHAEFFELE, premier curé au retour d'exil

**1920 :** Auguste EBENRECHT, créateur du monument aux morts

1927: Jean SEGINGER

1950: Fernand BIEHLER

**1962 :** Pierre LORBER, après une vacance assurée par le curé Antoine ZELLER et l'abbé Gérard KARRER, de Hochstatt

**1982 :** Henri ENDERLIN, curé de Hochstatt, après deux ans d'interim

1991: Bernard SCHLOTTER

**2006 :** Gabriel SEYFRIED, curé de Zillisheim-Flaxlanden

**2007 :** Frédéric FLOTA **2014 :** Régis ALINA

#### FLAMBEE ET FEU D'ARTIFICE



Déjà spécialistes des lawerknaepfla, Thomas et Valérie ont démontré, lors de la soirée sur les prés de l'Ill de l'amicale des sapeurs-pompiers, début juillet, qu'ils maîtrisaient aussi les tartes flambées. Pour preuve, le grand sourire de Mylène, ravie de pouvoir déguster ses « flàmaküacha » fraîchement sorties du four, attablée sous les frondaisons, en sympathique compagnie, en attendant le feu d'artifice, bouquet final de cette douce soirée d'été.





#### **DETECTEURS DE FUMEE**

D'ici le 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur avertisseur de fumée, muni du marquage CE et conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. L'installation doit être notifiée à l'assureur.

#### DEMISSION DU CHEF DE CORPS

Le chef de corps des sapeurs-pompiers de Froeningen, Franck Richard, a démissionné le 1<sup>er</sup> juillet dernier, pour raisons familiales et professionnelles. Son adjoint, Manuel Canals, ayant fait de même quelques mois auparavent, le corps n'a actuellement ni chef, ni souschef.



#### ANTENNE DANGEREUSE

Le 17 août dernier, les pompiers ont dû faire appel à leurs collègues mulhousiens pour enlever une antenne entourée de câbles électriques qui menaçait de tomber dans une cour. Faisant preuve de beaucoup de sangfroid, Salem Idiri n'a pas hésité à prendre place dans la nacelle déployée pour se hisser à la hauteur du toit de l'ancien immeuble Koelbert.



# « Kàffeeschessaladankmol »

#### LE MONUMENT REPREND DES COULEURS

L'originalité du monument aux morts de Froeningen saute aux yeux. Elle ne se limite pourtant pas à ce qui se voit. Son originalité réside aussi dans son statut.

Non, le mémorial que l'on connait sous l'appellation de « Kàffeeschessaladankmol » n'appartient pas à la commune... Non, ce n'est pas la commune qui le fait restaurer... Non, ce n'est pas la commune qui finance les travaux... C'est une association, l'AMF, l'association pour la conservation du monument aux morts de Froeningen!



Fondée en 1923 par les bâtisseurs, elle s'est reconstituée en 1984. D'abord sous la forme d'un comité de rénovation, pour sauver ce qu'il restait du mémorial érigé par le curé Ebenrecht et ses paroissiens, au lendemain de la Première Guerre mondiale, puis, en 1991, dans les pas de la société initiale. Pour la restauration en cours, soutenue par la Fondation du Patrimoine, l'association a d'ores et déjà versé 30.000 € et en dépensera encore au moins autant.

Bien qu'elle bénéficie d'aides publiques, c'est la petite association locale qui, avec sa poignée de membres, doit réunir l'essentiel de l'argent nécessaire. Grâce à des dons et au bénéfice de son repas « baeckeofa », de la tombola et du



concert annuels. De plus, l'AMF réalise elle-même un certain nombre de travaux, comme la rénovation des statues, assurées Marie Louise par Mezzarobba et le vice-président Aimé Bauer qui ont déjà passé de longues heures a redonner une nouvelle jeunesse et de belles couleurs aux personnages du calvaire et de grotte.

#### TOMBOLA ET CONCERT

Le prochain concert pour le monument aura lieu dimanche, 26 octobre, à 16h, en l'église, avec la musique municipale de Hochstatt. Il sera associé à une tombola à partir de programmes numérotés diffusés dans le village. L'AMF vous remercie d'avance pour votre soutien et précise qu'elle est habilitée à établir des reçus fiscaux pour les dons.

#### REPORTAGE TELE

Le monument a connu dernièrement les honneurs de la télévision. Sur proposition de la Fondation du patrimoine, Francis Baerst, rédacteur en chef de l'émission *Rund um* sur FR 3 Alsace, est venu sur le site, en personne, avec une camérawomen, pour filmer le Dankmol et interviewer l'entrepreneur Raphaël Gassmann, Aimé Bauer et la présidente Christiane Schultz.



#### Union Sainte-Barbe

#### FETE DES RUES: CONTINUITE ET BONNE HUMEUR

On aurait certes pu rêver d'une météo plus clémente ou d'un public plus nombreux... Qu'importe, l'édition 2014 de la fête des rues a eu lieu, et cela suffit à notre bonheur!

Réunie autour de Fanny, Sonia et Jean-Marc, la nouvelle équipe a relevé le défi haut la main et sauvé la manifestation phare de la vie associative froeningoise après le retrait de nombreux anciens. En plus, tout s'est passé dans un excellent esprit, que l'inévitable manque de rodage n'a pas troublé.



Maîtres queux d'un jour, Valérie, Frédéric et Thomas ont envoyé des dizaines de kilos de quenelles de foi pour régaler quelque 400 visiteurs, venus se sustenter sous le chapiteau principal, près de la mairie, tandis qu'aux autres stands, d'autres équipes de cuistots d'occasion, tout aussi motivées, proposaient d'autres en-cas.

De très nombreux bénévoles, nouveaux et anciens, jeunes et moins jeunes, ont donné le meilleur d'eux-mêmes, tout au long de la journée, et mis du soleil là où la météo faisait grise mine.

La fête des rues 2014 a vécu. Et tout ce qui n'a pas été au top sera revu et corrigé. Vive le « Lawerknepflafascht » 2015! Il sera, à coup sûr, aux petits oignons!



# Chorale RAYMOND, JACQUES ET GEORGES

La société de chant Concordia n'a pas été épargnée, cet été. Pas moins de trois de ses membres ou anciens membres ont rejoint les chœurs célestes en l'espace de quelques semaines.

Le 15 août, est tombée la triste nouvelle du décès, à seulement 64 ans, de Raymond Richard, membre de la chorale et de sa section théâtrale depuis 1996.

Un mois plus tard, le glas a sonné à nouveau pour annoncer le départ, à 101 ans, de Jacques Dysli. Installé à Illfurth, il avait été le dernier porte-drapeau de la société. Précédent les choristes, il arborait fièrement la bannière de la vieille association, lors des célébrations officielles ou lorsqu'elle se déplaçait pour les fêtes champêtres alentour.

Enfin, le 20 septembre, c'est Georges Burgy qui s'en est allé, laissant son épouse Germaine dans le désarroi. Très bon ténor, Georges a été choriste, responsable de la buvette pendant les manifestations et vice-président de l'association, pendant une dizaine d'années.

# Théâtre alsacien de Froeningen

#### « HOCHZIT BI S'DUDERLERS » ET MARIAGE AU TAF

Hochzit bi s'Duderlers », la comédie de Martin Burner créée par le TAF, en mars dernier, s'est soldée par quatre mariages et un triomphe pour la jeune troupe.

Mais ces mariages-là, c'était juste du théâtre. Pas comme celui de Julien et de Céline qui ont convié la joyeuse bande du président André Knoblauch, le 7 juin, à Illfurth, pour fêter leur passage devant monsieur le maire. L'occasion, pour le TAF, de



démontrer qu'il savait aussi s'éclater en dehors de la scène...

Bientôt, la troupe reprendra le rythme des répétitions, et si tout se passe comme prévu, elle vous présentera dès le 28 février « Hurra, s'werd geerbt! », une nouvelle création de son auteur fétiche. Pour peu que le public soit au rendez-vous, elle soutiendra à nouveau des actions d'intérêt général comme elle

l'a fait ce printemps pour le conseil de fabrique de Froeningen et l'association des bénévoles de l'œuvre Schyrr de Hochstatt.

Après le stage d'oxygénation organisé par l'ami Bertrand, début septembre, qui les a conduits à la ferme auberge Schafert, sur les hauteurs de Kruth, tous les acteurs devraient en tout cas être au top de leur forme.









#### Cercle de loisirs

#### JE TRICOTE, TU TRICOTES...



Pootball ou pétanque, il n'y a pas si longtemps, ce sont les messieurs qui faisaient vivre le cercle de loisirs, aujourd'hui orphelin de son vice-président Raymond Richard. Trop physique? Peut-être... Toujours est-il qu'ils se sont essoufflés. Heureusement que les dames ont pris la relève avec leur sport d'endurance favori : le tricot!

Drivées par Charlette Schlienger, elles s'entrainent deux fois par semaine, le lundi soir, à partir de 20h, et le mercredi après-midi, à 14h30, au foyer, dehors ou dedans, selon le temps et la saison.

Tricoteuses aguerries ou débutantes, toutes sont les bienvenues. Pour peu qu'elles amènent de la bonne humeur et, de temps en temps, un petit gâteau...

Les dames se sentent même tellement bien que certaines d'entre elles souhaitent élargir la palette des activités et réfléchissent à de nouveaux rendez-vous : jeux de sociétés, sorties, séances de couture, etc.

Pour remplacer les soirées de gymnastique organisées jusqu'en 2009 par le CLF, Paulette Richard invite d'ores et déjà, celles qui le souhaitent, à venir grossir les rangs de l'ACL de Zillisheim.

La section gym, animée par Reine-France Lavieville-Adli, y propose des cours consacrés à différentes formes de gymnastique, adaptées à tous les types de publics, y compris les seniors.

Pour savoir si ces cours répondent à votre attente, vous pouvez même participer à deux séances d'essai avant de vous décider.

Pour toute information supplémentaire, notamment sur les horaires et les coûts, veuillez contacter soit Marianne Schweigert, responsable de la section à l'ACL Zillisheim (tél. 06.85.58.70.49), soit Paulette Richard, représentante du cercle de loisirs de Froeningen (tél. 06.31.40.69.63). Elles se feront un plaisir de vous renseigner.

#### Donneurs de sang UN GESTE POUR LA VIE

Ils ne font pas beaucoup de bruit, les donneurs de sang. Tout juste remarquet-on la grande banderole qu'ils déploient trois fois par an, aux abords de la route départementale. Mais là encore, ce n'est pas pour faire parler d'eux, mais pour faire la promotion du geste qui sauve des vies.

Samedi, 29 novembre, leur prochain rendez-vous n'a rien à voir avec le don du sang, mais toujours avec la solidarité, puisque c'est eux qui organisent la collecte au profit de la banque alimentaire. Et chacun aura, pour l'occasion, une pensée pour Raymond Richard, membre fondateur et vice-président de l'association depuis 1984, disparu le 15 août.



# Pêcheurs

#### DE L'EAU A L'ASSIETTE

Les pêcheurs n'ont pas manqué le traditionnel rendez-vous du Vendredi saint, ni autour de l'étang, ni autour des plats de carpes frites.

Le poisson, ils l'aiment de l'eau à l'assiette, et ils ne sont pas les seuls. Prochaine soirée, pour les amateurs : le 15 novembre.



#### Décès

#### SYLVAIN HECKLEN



Sylvain Hecklen n'avait que 57 ans, lorsque la mort l'a arraché à l'affection des siens, le 26 mars, des suites d'un malaise brutal, survenu après une précédente alerte de santé, trois semaines plus tôt.

De nombreux représentants du monde des artisans taxi sont venus rendre un ultime hommage

à leur ami. Ceux qui le connaissaient bien, le décrivaient comme un homme bon et serviable, très sensible au malheur des autres. Particulièrement doué de ses mains, Sylvain était toujours prêt à rendre service. Lui, qui a fréquenté l'école des beaux arts, était aussi un grand amateur de musique, flûtiste à ses heures, mais prenait également beaucoup de plaisir à enfourcher sa moto ou à s'adonner aux plaisirs de la pêche.

Il manquera à sa maman Lina, à son épouse Marie-Paule avec laquelle il s'apprêtait à couler une retraite paisible, mais aussi à sa fille Peggy et à sa petite fille Janis, son grand bonheur.

#### **ALICE RICHARD**



Le 10 mai, c'est la marraine et tante de Sylvain qui s'en est allée après avoir survécu à une méningite tuberculeuse qui lui avait valu 9 mois d'hospitalisation, dans ses jeunes années.

Née le 21 août 1927, à Hochstatt, au foyer de Madeleine et de René Rennwald, Alice Richard a grandi avec son frère Joseph, tombé en Pologne, en 1942, et sa sœur Lina. Le 27

décembre 1948, elle a uni sa destinée à celle de Julien Richard qui lui fut enlevé en 1978. Les deux enfants du couple, Raymond et Marie-Josée lui ont donné quatre petits-enfants avant que la famille ne s'agrandisse encore avec l'arrivée de neuf arrière-petits-enfants.

Alice est décédée à l'EHPAD Saint-Damien à Mulhouse, où elle avait été admise en juillet 2013.

#### MARTINE SCHULTZ



Le 19 septembre, Martine Schultz aurait fêté ses 90 ans, mais le destin en a décidé autrement. La maladie, qui la rendait vulnérable depuis un an, a eu raison d'elle le 6 août, alors qu'elle se trouvait en convalescence à la maison Saint-Damien, à Mulhouse.

Née à Illfurth, Martine Wolf est arrivée à Froeningen en 1934. Après le Arbeitsdienst et le

Kriegsdienst, elle e été incorporée de force dans la Wehrmacht. En 1947, elle s'est mariée avec Antoine Schultz, de Zillisheim, décédé après une courte maladie, dans sa 46<sup>e</sup> année, la laissant seule avec ses trois filles. Monique et Agnès feront d'elle l'heureuse grand-mère d'Anne, de Stéphanie et de Julien, avant que sept arrière-petits-enfants ne viennent égayer ses vieux jours.

#### SYLVAIN LIEBE



Un tragique accident de moto a coûté la vie à Sylvain Liebe, dimanche, 25 mai, lors d'une sortie avec des amis, sur les hauteurs du Markstein.

Le jeune père de famille a perdu le contrôle de sa machine dans une courbe, pour une raison jusqu'ici inexpliquée.

Né le 5 juillet 1979, à Mulhouse, Sylvain était marié depuis trois ans avec Sandra Bentzinger et papa d'une petite Elisa, née l'an passé.

Fils unique de Marie-Claire et Pierre Liebe, propriétaires des établissements Freebike de Mulhouse / Hégenheim, il occupait les fonctions de directeur commercial et se préparait à prendre la succession de ses parents au sein de l'entreprise.

Passionné de motos. organisateur de courses, il avait mis sur pied des épreuves du championnat du monde d'endurance, côtés de son père, manageait une écurie coureurs, s'occupant à la fois des questions administratives de la préparation technique.

Par ailleurs grand amateur d'informatique, de musique et de jeux vidéo, Sylvain Liebe consacrait pourtant l'essentiel de son temps libre à sa famille, que sa mort brutale a plongé dans un grand désarroi.

#### Décès

# **JACQUES DYSLI**

Le 28 juillet 2013, Jacques Dysli fêtait ses 100 ans, dans une forme à rendre jaloux bien des plus jeunes. A tel point qu'on le croyait indestructible. Malheureusement, une très mauvaise chute l'a énormément affaibli et il s'est éteint le 18 septembre, quelques semaines seulement après son 101<sup>e</sup> anniversaire.

Figure sympathiquement connue à Froeningen, où cet Helvète, originaire de la région de Berne, s'était établi après son mariage avec Hélène Welter, en 1949, Jacques avait quitté le village à l'âge de la retraite, pour s'installer à Illfurth.

Durement frappé par la mort prématurée de son fils unique Gilbert, il ne s'est pourtant jamais départi d'une inébranlable foi en la vie et s'est occupé avec amour, jusqu'au bout de ses forces, de son épouse handicapée par une maladie invalidante.



#### **GEORGES BURGY**

On savait Georges Burgy malade depuis de longs mois, mais l'annonce de sa mort, survenue le 20 septembre, n'en a pas moins bouleversé ses nombreux amis et connaissances.

Né le 19 décembre 1931, à Spechbach-le-Bas, au foyer de Marie Ertzer et de Louis Burgy, Georges a appris le métier de serrurier aux établissements Benetz, à Mulhouse, avant de

rejoindre la SACM et d'intégrer, une vingtaine d'années plus tard, le service entretien à l'usine Franco-Suisse, à Illfurth.

C'est, entre autres, par ses talents de danseur, qu'il a séduit sa future épouse, Germaine Meyer, de Froeningen, épousée en 1957. Le couple, qui a eu le bonheur de fêter ses noces d'or en 2007, a eu un fils unique, Dominique, né en 1960, lui-même père de Thibaud et de Floriane qui pleurent à présent leur pépé.

#### Naissances

- Lucille WEBER, née le 25 mars 2014, fille d'Anne DUBRUILLE et de Franck WEBER, 4, impasse de l'Etang
- Eloïse TSCHANN, née le 15 mai 2014, fille de Sophie VANÇON et de Jean-Gilles TSCHANN, 89a, rue Principale
- Louane SCHNOEBELEN, née le 25 mai 2014, fille de Cathy COLOTTE et de Jérémy SCHNOEBELEN, 3, rue des Faisans
- **Logan GAUGLIN**, né le 14 juillet 2014, fils de Laura MEYER et de Damien GAUGLIN, 4a, route d'Illfurth
- Evan BINGLER, né le 17 juillet 2014, fils de Céline HAAS et de Ludovic BINGLER, 10a, rue des Faisans
- Zya LINARD, née le 26 juillet 2014, fille de Nelly LINARD, 53, rue Principale
- **Léa BRESSAC**, née le 31 juillet 2014, fille d'Elodie BART et de Gaëtan BRESSAC, 45, rue Principale

#### Mariages Sophie et frederic



Sophie Rust et Frédéric Freydiger ont été unis par les liens du mariage par devant l'ajointe Christiane Schultz, le 3 mai, et leur union a été bénie en l'église paroissiale par le curé Frédéric Flota.

#### CHRISTELLE ET NICOLAS



Christelle Volles et Nicolas Lizzi ont échangé leurs consentements le 9 août devant le maire Gérard Vonau avant de se rendre à l'église Sainte-Barbe pour le mariage religieux.

#### **SANDRA ET SAMUEL**

Sandra Frey et Samuel Battit se sont dit oui à la mairie le 27 septembre devant l'adjointe Christiane Schultz et leurs amis et parents, venus les féliciter.



#### Anniversaires



#### ROBERT KREBER

Nonagénaire depuis le 2 juillet dernier, Robert Kreber continue à couler des jours heureux, aux côtés de son épouse Gabrielle, de sept ans son aînée.

Né à Mulhouse, en 1924, il a connu le sort de tous les jeunes Alsaciens de sa génération pendant la guerre. Une fois de retour, le 12 août 1947, il convole avec Gabrielle Kessler avec qui il

s'installe d'abord au centre ville de Mulhouse, puis à Riedisheim, ensuite au quartier des Coteaux, avant de tomber amoureux du Sundgau et de se faire construire une maison à Froeningen où le couple emménage en 1975. Robert a effectué une carrière d'agent territorial à la ville de Mulhouse et occupé les fonctions de chef de bureau. Lui, qui a toujours eu la bougeotte, continue à se promener au volant de sa voiture, même si les grands voyages font à présent partie du passé.



#### JEANNETTE KLEIN

Jeanne Klein, dite Jeannette, a fêté ses 85 ans le 18 mars. Elle est née et a grandi à la ferme de ses parents, Odile Kaufmann et Jules Schopfer, exploitants à Waltenheim, où son papa a exercé les fonctions de maire.

Né en 1923, son frère aîné, Joseph, est tombé à l'âge de 20 ans, sur le front russe, ce qui l'a obligée à participer, adolescente, aux durs

travaux de la ferme. Jeannette a aussi perdu, il y a quelques années sa sœur Lucie, de deux ans son aînée.

Le 23 novembre 1954, elle a épousé Joseph Klein et s'est installée avec lui sur l'exploitation de sa belle-famille, rue du Moersbach, à Froeningen.

Le couple a eu deux enfants, Josiane, née en 1956, installée en Floride avec sa famille, et Jean-Claude, en 1957, qui a repris la ferme familiale et habite à Flaxlanden avec son épouse.

Veuve depuis 2004, Jeannette est quatre fois grand-mère et, depuis peu, arrière-grand-maman par sa petite-fille Julie.



#### ANDRE SCHRECK

Il a 85 ans depuis le 29 août, mais ne renie en rien ses multiples passions. Né à Mulhouse, André Schreck s'est marié le 24 octobre 1953 avec Wanda Cuccinello qui lui a donné deux enfants, Catherine et René, grâce auxquels il est à présent quintuple grand-père. Cuisinier de profession, il a exercé ses talents à la taverne paternelle « Le

Mutzig », à Mulhouse, au restaurant « Le Tonneau », à Habsheim, et au Buffet de la Gare. Installé à Froeningen depuis 1983, André a collectionné des grosses cylindrées et fait encore toujours de la moto. Le jardin et l'élevage de poules – pour les œufs - font partie de ses autres hobbies, sans parler du tiercé, une passion depuis 50 ans.

# ELISABETH WAGNER



Ceux qui la voient se promener dans le village peineront à le croire, mais Elisabeth Wagner a fêté ses 90 ans, le 14 mars dernier.

Froeningoise depuis bientôt 40 ans, elle a vu le jour le 14 mars 1924, à Mulhouse, au fover d'Emma Forster et d'Edmond Ast. Dénoncés pour sentiments francophiles, ses parents ont été déportés, et c'est elle qui, avec son indemnité d'apprentie sténodactylo, a dû subvenir aux besoins de la famille, et s'occuper de son petit frère 2 ans, avec l'aide précieuse de la tante Marie.

Elisabeth a fréquenté l'école de la Tour du Diable et occupé un premier emploi chez Deck Machine Textiles avant d'être embauchée à la CAF, où elle a gravi les échelons, passant du statut de simple employée à celui de cadre, jusqu'à sa mise en invalidité, en 1976.

Mariée le 25 août 1949, avec Robert Wagner, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2010, elle a effectué avec lui de nombreux voyages lointains, pour assouvir sa soif de découverte.

Toujours positive, malgré les coups durs qu'il lui a fallu surmonter, Elisabeth Wagner sait apprécier les belles choses qui illuminent son quotidien et continue à suivre avec intérêt les affaires du monde.

#### Anniversaires

#### ANNETTE BERTHOLD

Le 1<sup>er</sup> septembre, Annette Berthold a fêté ses 85 ans. Née à Zillisheim, dans une fratrie de quatre enfants, elle a épousé Robert Berthold, en 1950, et lui a donné une fille, Patricia, elle même maman de deux garçons, Franck et Jérôme, qui ont fait d'Annette une jeune arrière-grand-mère.

Veuve depuis 1990, elle a exercé le métier éprouvant de commerçante ambulante, vendant des articles de bonneterie sur les marchés. Ce temps est maintenant révolu et celui des promenades dans le village aussi. Cela n'empêche pas Annette de couler des jours heureux, grâce à la proximité de sa fille, de son petit-fils Franck et de ses arrière-petites-filles Camille et Caroline.



#### ROGER KESSLER

Le 22 mai dernier, Roger Kessler a passé le cap des 80 ans. Malade depuis novembre, il n'a malheureusement pas pu fêter ce bel anniversaire, comme il l'aurait souhaité.

Aîné de deux garçons, Roger est né à Mulhouse. A l'issue de son apprentissage de mécanicien auto, il a été envoyé en Algérie pour trente mois de service militaire. Entré à EDF, il y

a terminé sa carrière en 1989, comme chef de garage.

Roger Kessler s'est marié le 5 août 1960 avec Marlène Huwyler. Le couple a eu le bonheur de voir naître Audrey qui vient de lui donner deux adorables petits-fils.

Sportif passionné, cet ancien footballeur du FCM, n'a malheureusement pas pu profiter longtemps d'une retraite sereine. Son état nécessite depuis de longs mois des soins en milieu hospitalier. On ne peut que former des vœux de meilleure santé et souhaiter à son épouse la force nécessaire pour l'accompagner dans cette difficile épreuve.



#### **ROGER BOHRER**

Le jour de son 80<sup>e</sup> anniversaire, le 29 juin, Roger Bohrer a certainement repensé aux joies et aux peines qui ont jalonné sa vie. Et notamment au décès de son épouse Martine, à 32 ans, qui l'a laissé veuf avec quatre enfants à charge : Roger, né en 1955, Christian, en 1962, Monique, en 1964, et Sylvie, en 1967. Mais aussi à sa belle rencontre avec Mariette, qui deviendra

sa seconde femme, en 1970, et une maman de substitution pour la fratrie.

Roger a travaillé pendant 44 ans à l'usine Franco-Suisse après avoir d'abord mené un petit train de culture. S'il ne plante plus aujourd'hui son grand champ sur la colline, il accorde encore toujours un soin particulier à son jardin et seconde son épouse dans les travaux ménagers, tout en jetant un regard bienveillant sur sa belle famille qui s'est encore bien agrandie au fil des années.

#### MONIQUE SCHMERBER



Monique Schmerber a vu le jour le 7 juillet 1934, à Froeningen, comme deuxième quatre des enfants de Rose Heitzmann et d'Aloyse Brillante Schmerber. élève, elle a réussi son certificat d'études et reçu un prix de français pour son excellente maîtrise de la langue.

A 14 ans, elle est allée travailler chez les Produits textiles Heim, à Mulhouse.

Mariée à Gaston Schmerber, en 1956, elle a mis au monde Martine, en 1958, et Thierry, en 1963, renonçant alors à son métier. Trois petitsenfants et trois arrièrepetits-enfants sont venus agrandir le cercle familial et l'arrivée d'un quatrième est imminente.

Maîtresse de maison modèle, Monique est une excellente cuisinière qui sait mettre en valeur les fruits et légumes de son potager. Très impliquée auprès des pêcheurs, aux côtés de son mari et de son fils, elle est toujours prête à aider. Et quand elle s'accorde enfin un peu de repos, c'est pour lire les magazines people et regarder la télévision.

#### Communauté israélite

# LES AÏEUX FROENINGOIS DU CAPITAINE DREYFUS

Entré dans l'histoire comme le héros d'une tragique cabale anti-juive et de l'une des plus graves erreurs judiciaires du pays, le capitaine Dreyfus a de solides racines froeningoises.

lfred Dreyfus a vu le jour le 9 octobre 1859, à Mulhouse, comme dernier-né d'une fratrie de neuf enfants. Après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, en 1871, ses parents font usage de leur



droit d'option et quittent la maison familiale, rue du Sauvage, pour Paris, afin de pouvoir conserver la nationalité française. Cet arrachement a certainement contribué à convaincre le jeune homme de s'engager dans l'armée, dans l'espoir de faire revenir l'Alsace à la France.

En 1878, il entre à l'Ecole polytechnique, en 1890, à l'Ecole de Guerre, et, en 1893, il est attaché à l'état major de l'armée au ministère de la Guerre.

Un an plus tard, lorsque le service de contre-espionnage découvre un bordereau contenant des secrets militaires qui aurait été transmis à l'ambassade d'Allemagne, le juif alsacien, qu'il est, apparait comme le coupable idéal. C'est le début de ce qui entrera dans l'histoire comme l'affaire Dreyfus.

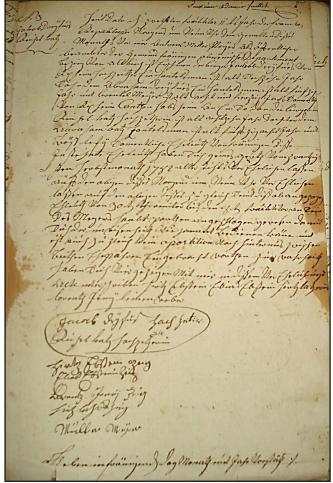
Par sa grand-mère paternelle, le capitaine Dreyfus a des liens étroits avec la communauté israélite de Froeningen.

Alfred est le fils de Jeannette Liebmann Weill et de l'industriel mulhousien Raphaël Dreyfus (1818 – 1893). Raphaël est lui-même le fils de Jacob Dreyfus (1783 – 1838), marchand de toile, né et mort à Rixheim, et de Rachel Katz-Kahn, née en 1784, à Froeningen, et décédée en 1855, à Mulhouse.

La naissance de Rachel, la grand-mère du capitaine, étant antérieure à l'instauration des registres de l'état civil, il n'existe en mairie aucun document actant cette naissance. Mais Rachel Katz-Kahn a été enregistrée lors du dénombrement des juifs d'Alsace réalisé l'année même de sa naissance. Froeningen comptait alors 33 familles de religion et de culture hébraïque, ce qui représentait plus de 150 personnes.



Si elle ne figure dans aucun registre de naissances, on peut trouver la grand-mère du capitaine Dreyfus dans celui des mariages. En effet, l'acte numéro 3 du 12 fructidor de l'an 11 de la République française, autrement dit du 30 août 1803, atteste de l'union de « Reichel » Katz, 19 ans, avec Jacques Dreyfus, 20 ans, par devant le maire André Muller. La maman de Rachel, Bass Lévy, épouse Katz-Kahn, autrement dit l'arrière-grand-mère d'Alfred Dreyfus, était elle aussi née à Froeningen, en 1749, et son beaupère, soit l'arrière-grand-père du capitaine, Abraham Katz-Kahn, y est, quant à lui, décédé. Et il n'est pas exclu que d'autres aïeux du capitaine



Dreyfus aient eu des attaches au village.

#### Souvenir

#### IL Y A 100 ANS: LES DEBUTS D'UNE TRAGEDIE

L'aussi, on est entré de plain-pied dans la guerre : angoisse pour les fils et maris partis au front, annonce des premiers décès, privations, restrictions de circulation et, finalement, évacuation de la population civile, en 1916.

100 ans après, les cloches ont sonné, pour saluer la mémoire des victimes de cette tragédie meurtrière que fut la Première Guerre mondiale. Parmi elles, 24 Froeningois tombés au front.



La « Hauptstrasse » - ou rue Principale - avant la Grande Guerre. On reconnaît au fond, à droite, l'ancien manoir des Reinach qui a brûlé accidentellement, en 1916, alors qu'il était occupé par les soldats de la Landwehr.



Albert Wanner, né et domicilié à Froeningen, entouré de deux camarades. Ses cartes du front à ses parents commençaient invariablement par ces mots : « Je suis encore en bonne santé... » Contrairement à 24 de ses camarades, il l'est resté jusqu'au bout.

#### Tombés au champ d'honneur 1914 - 1918

SCHMERBER Alfred, 28.8.14; KLEIN Charles, 9.9.14; SCHIRCH Ernest, 20. 9.14; KOENIG Justin, 29.10.14; BITSCH Camille, 31.10.14; SCHULTZ Eugène, 9.12.14; SCHMERBER Albert, 19.1.15; BOESS Jean-Baptiste, 12.3.15; DEYBER Joseph, 1.6.15; SCHULTZ Alfred, 31.7.15; KOENIG Lucien, 22.3.16; NEEF 16.6.16; RAUCH Jean-Baptiste, Joseph, 17.1.17, ; HERTER Louis, 6.8.17; KARM Charles, 25.10.17; SCHMITT Emile, 27.3.18; JUD Albert, 29.3.18; BITSCH Jean-Baptiste, 12.4.18; KARM Armand, 15.7.18; WEISS Alfred, 17.7.18; KOENIG Arthur, 8.10.18; *30.10.18*; *HOENNER* WELTER Auguste, Eugène, 19.10.18; LIBSIG Auguste, 30.12.18

#### Archives

#### 1964: ASSAINISSEMENT ET ETANG DE PECHE

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal répertorient les décisions des élus et nous éclairent sur les conditions de vie et les préoccupations de la population. Retour sur les événements qui ont marqué l'année 1964, à travers les comptes-rendus des réunions de l'assemblée communale.

CORPS DE GARDE: Le corps de garde - qui se limitait alors au petit local situé à la droite de l'actuel dépôt d'incendie – doit faire l'objet de travaux de réparation et d'un réaménagement pour pouvoir y réinstaller le trieur à grains. Celui-ci y avait déjà été entreposé, mais a été transféré à l'ancienne école des filles désaffectée, en face. Comme celle-ci vient d'être vendue, il faut le déménager à nouveau.

Le devis de l'entreprise Mezzarobba de Spechbachle-Bas pour les travaux se monte à 6.133,69 F. Seront



également à régler la facture d'Alphonse Ruetsch, pour l'installation de l'électricité, soit 680 F, et celle d'EDF, pour le raccordement du bâtiment au réseau électrique : 571 F.

**SOCIETE DE MUSIQUE :** La société de musique de Froeningen demande à acheter à la commune un terrain en bordure du chemin de Zillisheim. Le conseil propose à l'association une partie de la parcelle N° 19, section 3, « de façon à maintenir, à partir du CD18V, une profondeur d'environ 40 mètres pour implanter dans le coin restant un bâtiment de 12 m sur 10 m. Ainsi resterait disponible une place pouvant servir à toute manifestation possible ». La commune se réserve le droit de préemption au cas où ce terrain serait remis en vente.

**SONNERIE DES CLOCHES:** La sonnerie des cloches électrique est remise en état pour 796,30 F.

**SURSIS D'INCORPORATION:** Le conseil approuve la demande d'un jeune pour l'obtention d'un sursis d'incorporation afin qu'il puisse terminer ses études.

**UNIFORMES POUR LES POMPIERS :** L'acquisition de six uniformes de pompiers est décidée « *en principe* ». Le maire est chargé de solliciter des devis. Finalement, « *les échantillons sont soumis aux pompiers pour décision définitive* » et six tenues de ville sont achetées pour 1.882 F.

**ASSAINISSEMENT :** Le conseil approuve la réalisation d'une 1<sup>ère</sup> tranche d'assainissement pour 100.000 F. L'étude et la surveillance des travaux sont confiées au Génie Rural. En octobre, celui-ci fait adopter le plan de financement : 20.000 F de subvention du Ministère de l'Agriculture, 24.000 F « *présumés* » du département, 20.000 F d'autofinancement, 10.000 F par prêt FDES (3%) et 26.000 F par emprunt auprès de la Caisse Nationale de Dépôts et de Consignation (5,25%).

**OPERATIONS D'INVESTISSEMENT :** Les élus approuvent ce que l'on appellerait aujourd'hui la section d'investissement du compte administratif pour 1963 et que l'on nommait alors les dépenses et les recettes extraordinaires. Citons au nombre des dépenses : 9.200 F pour la construction et le crépissage du mur du cimetière et 1.500 F pour la réalisation de la clôture de la mairie-école, et au nombre des recettes : 6.870,88 comme dommages de guerre et 24.300 F, produit de la vente de l'ancienne école des filles.

**COUPE DE BOIS EXTRAORDINAIRE :** Le financement de l'assainissement rend nécessaire une coupe de bois supplémentaire de 50m<sup>3</sup>, pour un revenu espéré de 2.000 F.

**EMPLOI VACANT :** Suite au décès de l'ouvrier communal, Joseph Waser, le 11 avril 1964, le poste est vacant. Ouvrier d'usine, Antoine Pflieger se porte candidat pour occuper un emploi de « manœuvre de force ». Il est engagé le 1<sup>er</sup> juillet 1964. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, il occupe aussi les fonctions de garde champêtre et d'appariteur.

**CHAUFFAGE :** Pour pallier l'absence de l'ouvrier communal, malade, Jacques Dysli est engagé comme ouvrier temporaire à partir du 19 mars pour 3F l'heure, à raison de 2 heures par jour (?), pour assurer l'entretien du chauffage de la mairie-école.

**CAMPAGNOLS :** Dans le cadre de la campagne contre les campagnols, prescrite par arrêté préfectoral, le conseil décide de prendre à sa charge les 59,10 F nécessaires pour préparer le blé empoisonné.

**PLANS CADASTRAUX :** La commune fait réaliser un meuble de rangement pour les nouveaux plans cadastraux par l'entreprise Stemmelen-Schindler de Ueberkumen, pour 240 F.

**TERRAINS A BATIR :** Des personnes sont intéressées par l'achat du terrain contigu au presbytère. Il est décidé qu'une commission du conseil municipal se rendra sur place dimanche, 14 juin, pour étudier les possibilités d'implantation. Les conseillers estiment qu'il y a la place pour deux constructions. Le prix de la partie constructible est fixé à 600 F et celui de la partie en déclivité à 50 F l'are. Le plan élaboré par le géomètre Vogel, qui envisage des modifications au niveau de l'emprise du presbytère, suggère la création de deux parcelles de 5,80 et de 4,80 ares. Au final, ce terrain est aujourd'hui encore libre de toute construction.

**JURES DE CADASTRE :** Le conseil doit désigner des jurés de cadastre. Il choisit comme titulaires : Désiré Schmerber et René Stimpfling, et comme suppléants : Louis Goepfert et Oscar Koenig.

ETAT D'ASSIETTE: L'assiette, lorsqu'il s'agit de forêt, précise l'emplacement des coupes pour une année donnée. Les recettes sont estimées à 8.500 F et les dépenses à 2.900 F. Les travaux de repeuplement et d'entretien des limites de la forêt et des lignes parcellaires se montent à 900 F, alors que le devis pour la remise en état des chemins de vidange, le comblement des trous et des ornières, le curage des fossés et les travaux d'élagage et de dégagement des chemins s'élève à 440 F.

**PLAN FORESTIER :** L'inspecteur du cadastre propose de fournir à la commune un plan forestier portant les limites des parcelles, leur numéro et leur contenance, d'après les résultats du nouveau cadastre. Proposition acceptée, pour un coût prévisionnel se situant entre 150 et 250 F.

**ETANG DE PECHE**: La société de pêche de Froeningen demande à la commune de lui louer, pour une période de 99 ans, une parcelle du lieu-dit Eichmatten, pour l'aménagement d'un étang. « *Vu l'aspect social et culturel* » du projet, le conseil répond favorablement. Le plan du géomètre Vogel limite la surface à louer à 37,40 ares et le maire est chargé de préparer le bail de 99 ans, contre une redevance de 1 F symbolique.

**BUDGET:** Les élus votent le budget établi par le percepteur qui s'équilibre à 31.815,52 F pour les opérations ordinaires (fonctionnement) et à 135.425, 52 F pour les opérations extraordinaires (investissement).

# Agenda

Samedi, 18 octobre, à 19h, au foyer

#### SOIREE VIN NOUVEAU DES POMPIERS

Sur réservation au 03.89.25.40.18 15 € (7 € pour les moins de 12 ans)

Vin nouveau, lard, noix, raisin, munster, dessert





Dimanche, 26 octobre, à 16h, à l'église

#### CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE HOCHSTATT AVEC L'AMF

Entrée libre. Dons pour le monument.
Reçu fiscal sur demande.
Tirage au sort de tableaux à partir
des programmes numérotés
diffusés dans le village

Samedi, 29 novembre, de 9 à 16h Dimanche, 30 novembre, de 10 à 14h au foyer Sainte-Barbe

#### MARCHE DE NOEL DU CONSEIL DE FABRIQUE

Réservez vos couronnes de l'avent avant le 15 novembre au 03.89.25.51.20



#### Mais aussi...

- ▲ Samedi, 15 novembre : soirée carpes frites des pêcheurs
- ▲ Samedi, 29 novembre : collecte au profit de la banque alimentaire
- ▲ Dimanche, 14 décembre : repas de Noël des seniors
- ▲ Dimanche, 8 février : repas « baeckeofa » de l'association du monument
- ▲ Samedi, 14 février: conférence sur les Reinach de Froeningen et l'histoire de l'église, avec Marc Glotz et Philippe Lacour, membres de la Société d'Histoire du Sundgau. Rencontre à 14h30, au foyer, suivie d'une visite de l'église.

#### **DEFIBRILLATEUR**

Un défibrillateur est installé sur la façade de la mairie, à côté de la boîte aux lettres.

#### **INFIRMIERES A DOMICILE**

Régine DEMMEL-DOLLE Anne-Christine BAUER-KRUST Tél. 06.36.36.60.68 et 06.99.56.30.40 Adresse postale : 2, rue du Bitzen 68720 HEIDWILLER

#### **ASSISTANTES SOCIALES**

L'assistante sociale d'Altkirch peut être contactée au 03.89.40.07.96.

E-mail: espacealtkirch@cg68.fr
Sa collègue du pôle gérontologique au 03.89.08.98.30

#### **CLIC ALZHEIMER**

Malades et familles, touchés par la maladie d'Alzheimer, peuvent contacter gratuitement le pôle gériatrique d'Altkirch, les mardis et mercredis, au 03.89.08.35.16.

#### **MALTRAITANCE**

L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme aux victimes et témoins de maltraitance à l'égard d'une personne âgée ou handicapée au 03.89.43.40.80.

#### <u>CIO</u>

Besoin de conseils pour l'orientation scolaire? Le Centre d'Information et d'Orientation est à votre service 39, avenue du 8<sup>e</sup> Hussards, Quartier Plessier, à Altkirch, tél. 03.89.40.99.07. Ouverture, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Mail: <a href="mailto:cio.altkirch@ac-strasbourg.fr">cio.altkirch@ac-strasbourg.fr</a> www.ac-strasbourg.fr/publics-orientation-insertion/cio/

#### **SEL DE DENEIGEMENT**

Il est interdit d'utiliser le sel de déneigement des bacs installés par la commune pour usage personnel. Ce sel est exclusivement réservé au domaine public.

#### **RAMONAGE**

Le ramonage mécanique des cheminées est obligatoire 1 à 2 fois par an et ne saurait être remplacé par le ramonage chimique, qui peut être utilisé en complément, mais n'est pas pris en compte par le règlement sanitaire.

#### ARRETE CONTRE LE BRUIT

L'utilisation d'engins bruyants est interdite :

- tous les jours, avant 8h, entre 12 et 14h, et après 20h, en semaine (19h, le samedi)
- toute la journée, le dimanche et les jours fériés.

#### **GENDARMERIE**

41, rue de Heidwiller, 68720 Illfurth Tél. 17 ou 03.89.25.40.06

Attention, les gendarmes vous demandent de leur signaler tout mouvement suspect de véhicules, notamment auprès des édifices publics et des chantiers.

Ils vous appellent aussi à la plus grande vigilance en cas de démarchage à domicile.

#### **BRIGADE VERTE**

1, rue de la Gare, 68720 Walheim Tél. 03.89.74.84.04

#### **SPA**

Tél. 03.89.33.19.50

#### **DEPANNAGE ELECTRIQUE**

24 heures sur 24, sept jours sur sept Numéro d'appel public : 09.726.750.68

#### **DEPANNAGE GAZ**

24 heures sur 24, sept jours sur sept Numéro d'appel public : 0.800.473333

#### **DEPANNAGE EAU**

Appeler Véolia au 0.810.463.463

#### **VIGILANCE PLUIE**

Consulter la carte de vigilance de Météo France : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

# RECENSEMENT POUR LA JOURNEE D'APPEL

Les garçons et filles de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie, pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, dans le mois qui suit leur anniversaire.

L'attestation est obligatoire pour se présenter au bac, aux concours de la fonction publique et au permis de conduire.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH

Maison de la CCSI : 2, place du Général de Gaulle, BP 37, 68720 Illfurth Téléphone : 03.89.25.44.88

Site internet: <u>www.cc-secteurdillfurth.fr</u> E-mail: info@cc-secteurdillfurth.fr

SECRETARIAT: de 8 à 12h et de 14 à 16h (fermé le samedi et le mercredi après-midi) SERVICE DECHETS: 03.89.08.45.46 (carole.muller@cc-secteurdillfurth.fr) et 03.89.08.45.42

(kevin.mary@cc-secteurdillfurth.fr)

#### <u>CENTRE PERISCOLAIRE</u> FROENINGEN-HOCHSTATT

Rue du Bourg, 68720 Hochstatt Tél. 03.89.32.11.27 / 06.73.92.46.76 E-mail: clsh.hochstatt@cc-secteurdillfurth.fr

#### **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

Lundi, de 13 à 18h, mercredi, de 13 à 17 h, vendredi, de 8 à 12h et sur rendez-vous Tél. 03.89.25.55.68

#### **TACCSI DES AINES**

Service de transport pour les seniors de 65 ans et plus, à disposition du lundi au vendredi, de 7 à 23h, hors dimanches et jours fériés, pour se déplacer dans la comcom, et au-delà, dans un périmètre prédéterminé.

Fournir une photo d'identité

Attention, le service est momentanément interrompu, en raison de l'arrêt d'activité de l'entreprise de taxi.

Un nouvel appel d'offres est en cours.

#### **DECHETTERIE D'ILLFURTH**

Accès uniquement avec la carte CCSI
Lundi, de 14 à 17h
Mercredi, de 9 à 12h et de 14 à 17h
Vendredi, 14 à 17h
Samedi, de 9 à 17h, en continu
Mardi, de 14 à 16h,
pour les commerçants uniquement

#### **BENNES A FROENINGEN**

Des bennes à verre et à vêtements sont disponibles route d'Illfurth, à Froeningen.

#### MAIRIE DE FROENINGEN

Téléphone: 03.89.25.40.18

E-mail: mairie.froeningen@wanadoo.fr

#### **OUVERTURE DU SECRETARIAT**

Mardi, de 14h30 à 19h Vendredi, de 14h30 à 18h

#### PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous Mardi et jeudi, de 18 à 19h

Les congés de la secrétaire sont affichés à la porte de la mairie et les consignes disponibles sur le répondeur téléphonique.

#### **NOUVEAUX HABITANTS**

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire en mairie. Tous les renseignements utiles leur seront fournis à cette occasion.

L'inscription sur la liste électorale doit faire l'objet d'une demande spécifique.

#### **CARTE D'IDENTITE**

Pièces à fournir et modalités :

- Deux photos d'identité réglementaires prises de préférence par un professionnel
- Un justificatif de domicile : copie d'une facture de gaz, d'eau ou d'électricité
- Une copie intégrale de l'acte de naissance, à demander à la mairie du lieu de naissance, pour les personnes encore en possession d'une carte en papier et celles ayant perdu leur carte
- Le demandeur doit se déplacer personnellement

Attention, la délivrance d'une carte d'identité peut prendre plusieurs semaines, surtout en période de congés.

Tenez compte de ce délai pour vos demandes.

#### **PASSEPORT**

Les demandes de passeport ne se font plus en mairie de Froeningen, mais à la mairie d'Altkirch ou de Mulhouse.



Photo Salem Idiri

# FROENINGEN INFOS

# Imprimé et diffusé par la commune de Froeningen

Rédaction, mise en page et réalisation : Christiane SCHULTZ
Page de titre conçue par Isabelle KAUFFMANN